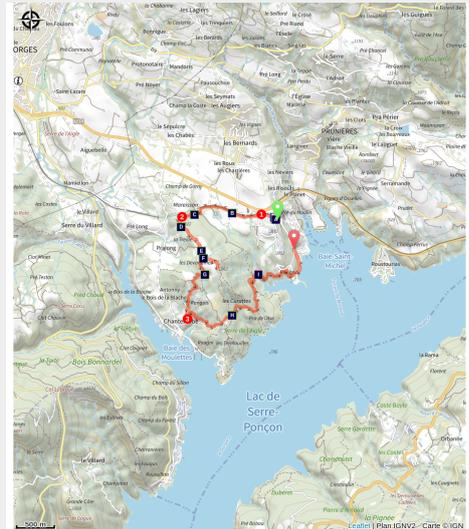


Sentier des Curattes

Chorges



Belvédère des Curattes (Amélie Vallier)



Cette randonnée se distingue par la richesse des paysages, lac, combes, forêts et pelouses. Aux grands plateaux agricoles succèdent les terres plus sauvages sillonnées par des sentiers forestiers.

Depuis les hauteurs de la Baie St-Michel, ce circuit s'effectue à travers les champs. Après être passé par le Belvédère des Curattes, le paysage devient plus boisé. En surplomb du lac, de nombreuses zones naturelles vous attendent, avant de rejoindre la plage de la Baie St Michel.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h

Longueur : 7.6 km

Dénivelé positif : 253 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Lac et glacier

Accessibilité : Famille

Itinéraire

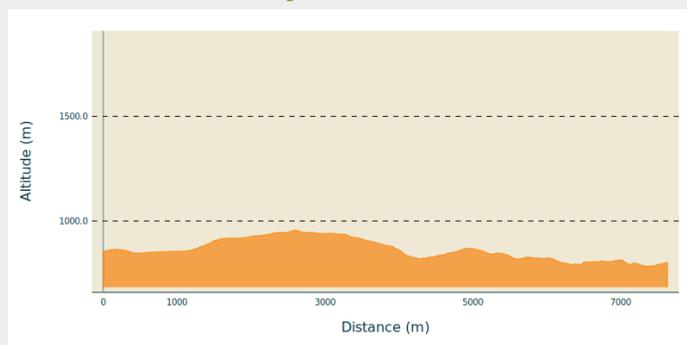
Départ : Baie St Michel, Chorges

Arrivée : Baie St Michel, Chorges

Balisage : — PR

Communes : 1. Chorges

Profil altimétrique

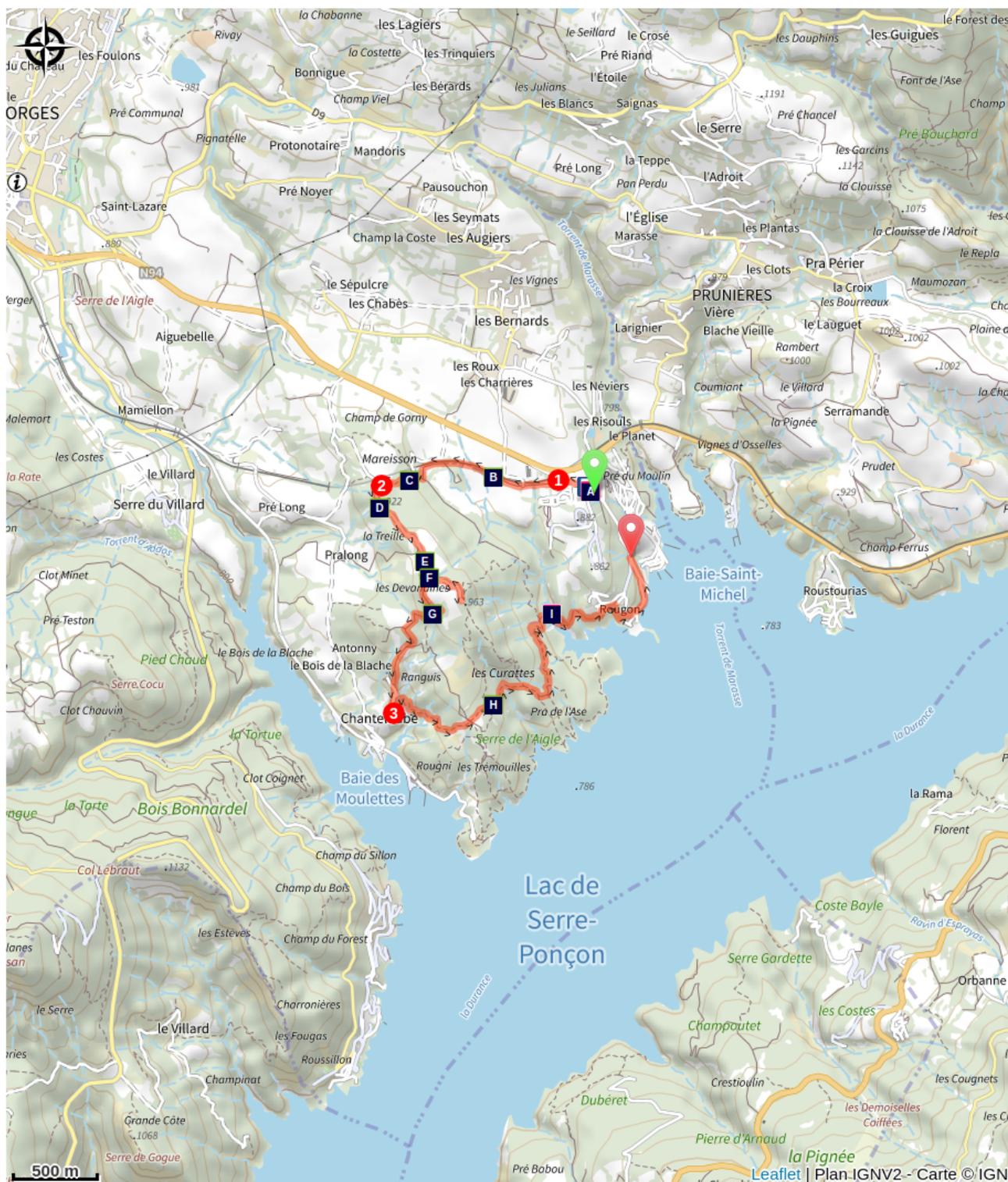


Altitude min 784 m Altitude max 957 m

Depuis le parking, rester sur la route et prendre le chemin à gauche en dessous du Camping du Serre du Lac.

1. Au lieu-dit « Mas des Bâtardes », prendre le chemin à gauche, direction les Curattes. Suivre le chemin qui longe les champs et la voie ferrée. Au carrefour « les Mareisson », aller tout droit vers les Curattes. Juste en face, prendre le chemin de droite dans la forêt.
2. Une fois arrivé sur la piste au Gorny, prendre à gauche et passer devant la ferme abandonnée. Au prochain croisement, faire un aller-retour de 800 mètres vers la table d'orientation. Puis reprendre ce croisement en suivant Chanteloube.
3. A « Chanteloube », prendre le sentier à gauche et suivre la Baie St Michel sur plusieurs kilomètres en passant par, « le Serre de l'aigle », « les Curattes », « Pra de l'ase », « sous les Curattes » et pour finir « Rougon ». Au niveau des premières habitations, prendre le sentier le plus à droite. Arrivé sur la piste, prendre à gauche et rejoindre la route. Au lieu-dit « La plage des Pommiers », remonter la route direction la Couche et rejoindre le parking après le mémorial.

Sur votre chemin...



-  Panorama sur la Baie St Michel (A)
-  Pin sylvestre (C)
-  Genévrier commun (E)
-  Pie bavarde (G)
-  Les terres noires ravinées (I)

-  Les plantes messicoles (B)
-  Le Grillon Champêtre (D)
-  Amourette commune (F)
-  Geai des chênes (H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Cet itinéraire se trouve dans des zones exposées au soleil : les chapeaux et l'apport d'eau sont conseillés.

Pour une meilleure cohabitation entre différents types de pratiques, pensez à partager la voie.

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : ccserreponcon.com

Accès routier

De Charges ou d'Embrun, se rendre par la Nationale 94 à la Baie St-Michel. A l'entrée de la baie, prendre la première route à droite et remonter ensuite au niveau du mémorial.

Parking conseillé

Stationnement possible à proximité du Mémorial

Accessibilité

Famille

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Charges

Grand rue, 05230 Charges

charges@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492506425

<https://www.serreponcon.com>



Sur votre chemin...



Panorama sur la Baie St Michel (A)

Cette zone aménagée pour pique-niquer offre l'un des panoramas les plus pittoresques sur le lac de Serre-Ponçon. En effet le lac est large de 2 kilomètres à cet endroit et vous avez face à vous la chapelle St Michel et le Pic Morgon, emblématiques du lac. Sur la gauche, à l'est, on aperçoit Savines-le-Lac et son pont; sur la droite, on aperçoit la plus confidentielle île de la tortue.

Crédit photo : Amélie Vallier



Les plantes messicoles (B)

Les plantes messicoles ont la particularité de vivre dans les cultures, sans pour autant y avoir été semées. Elles sont biologiquement adaptées aux milieux ouverts et surtout aux milieux régulièrement travaillés tel que les champs. En effet celles-ci utilisent différentes stratégies comme l'adaptation de leur cycle biologique et une production importante de semences pour pallier les perturbations menées dans leur zone de développement. Nombre d'entre elles sont communes comme le coquelicot, le bleuet, la renoncule des champ...

Crédit photo : Amélie Vallier



Pin sylvestre (C)

Le Pin sylvestre fait partie des résineux comme le sapin, l'épicéa, le mélèze, le genévrier. Il est élancé jusqu'à 30 m de haut (dans les meilleures conditions) et est facile à reconnaître avec la teinte rouge orangée de ses branches et de la partie supérieure de son tronc. Ses aiguilles courtes sont groupées par deux. Ses cônes, également appelés pomme de pins, libèrent des graines ailées.

Crédit photo : Amélie Vallier



Le Grillon Champêtre (D)

Ce petit insecte de 18 à 26 mm de long possède une tête noire aux allures de casque. La femelle se distingue du mâle par la présence d'un troisième long appendice à l'arrière du corps. Le chant du grillon est entendu dès le mois d'avril. Le mâle entonne son gri-gri-gri-gri depuis l'entrée de son terrier. Les femelles fécondées pondent leurs œufs dans la terre. Ces derniers reposeront deux semaines avant que la larve ne s'en extirpe.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Genévrier commun (E)

Cet arbuste est un conifère persistant et résineux. Il se caractérise par ses aiguilles plus ou moins vertes tirant sur le bleu (glaucque) présentant une ligne blanche sur la face supérieure et des fruits ressemblant à des baies bleu noir. Son milieu de développement se caractérise en général par des zones chaudes et ensoleillées. Il pousse dans les pelouses ou broussailles jusqu'à 2 000 m d'altitude environ.

Crédit photo : Jean-Pierre Nicollet - PNE



Amourette commune (F)

L'Amourette ou brize intermédiaire est une plante de la famille des poacées au port dressé, pouvant atteindre 80 cm de haut. Ses feuilles sont larges de 2 à 5 mm. Les épillets, pendants, en forme de cœur sont teintés de pourpre puis deviennent jaunes à maturité. Elle est agitée de tremblements à la moindre brise d'où son nom. Cette graminée très commune se rencontre dans les prairies et les pelouses sèches.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



Pie bavarde (G)

Cet oiseau se distingue par son plumage noir et blanc avec des reflets bleu-vert sur les ailes et la queue. Cette dernière est remarquablement longue. On peut la rencontrer toute l'année dans des milieux ouverts variés. Son régime omnivore est composé d'invertébrés, de graines et baies, de petits rongeurs, d'œufs et d'oisillons et même de déchets humains. Hormis pendant la nidification où elle est solitaire, la pie bavarde est une espèce grégaire formant des groupes plutôt bruyants l'hiver.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE



Geai des chênes (H)

Le geai des chênes a un plumage coloré, sa queue noire et sa zone bleue sur l'aile aide à l'identification de cet oiseau relativement farouche. Il pousse régulièrement des cris rauques mais n'hésite pas aussi à imiter de nombreuses autres espèces. A la fin de l'hiver, les geais se regroupent et chantent en chœur, mêlant des sifflements et des jacassements en un joyeux bavardage. Chacun exhibe ses plus belles plumes, prend des poses pouvant prêter à sourire, et se prépare à la formation des couples reproducteurs.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Les terres noires ravinées (I)

Les terres noires, terrain privilégié des VTTistes, sont des roches qui s'érodent facilement. L'écoulement dû aux précipitations façonne et sculpe ces marnes friables. Sur le territoire des Alpes, de nombreux exemples sont présents, notamment à cause des pentes plus ou moins abruptes selon les zones, ce qui augmente la vitesse d'écoulement de l'eau.

Crédit photo : Amélie Vallier